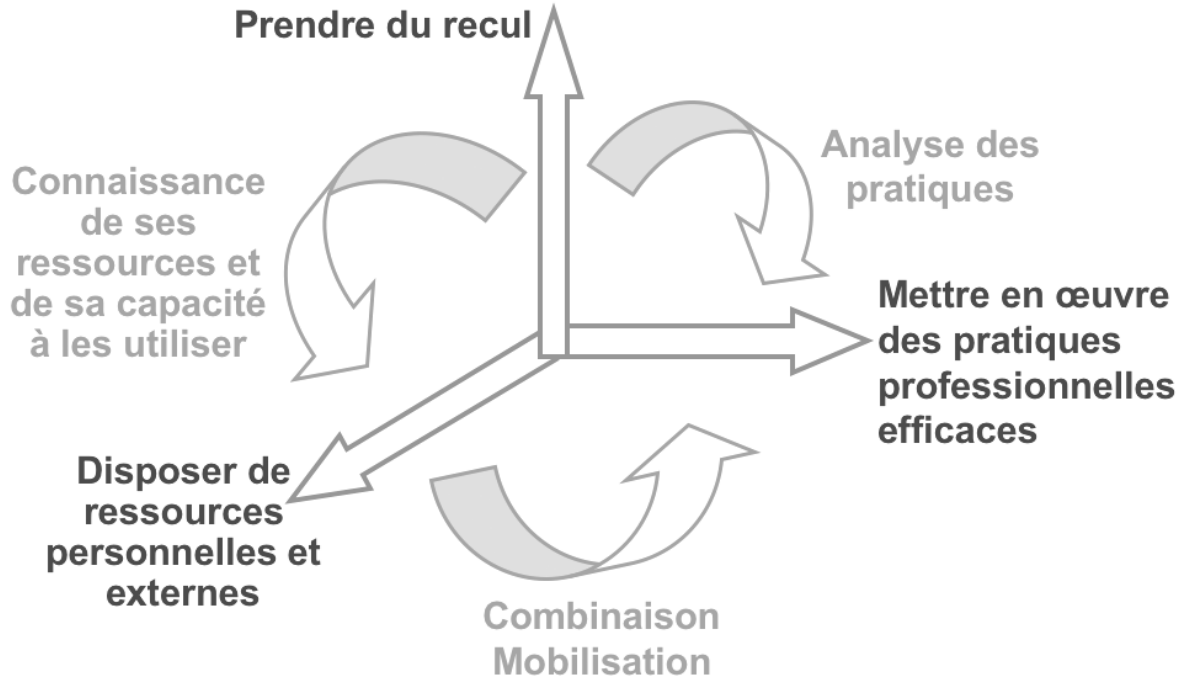


## LES TROIS DIMENSIONS DE LA COMPÉTENCE



## ***Commentaires***

La prise en considération des trois axes de la compétence d'un professionnel et leurs relations mutuelles permet de traduire en termes simples la façon dont un professionnel compétent pourrait exprimer sa compétence, et de justifier pourquoi il est en mesure d'affirmer qu'il sait agir avec compétence :

- se référant à l'axe des pratiques professionnelles, il est habilité à déclarer : *« je sais agir et réussir avec compétence dans telle ou telle situation »*
- se référant à l'axe des ressources, il est en mesure d'affirmer : *« je dispose des ressources nécessaires pour agir par rapport aux situations de travail relevant de mon métier »*
- se réfèrent à l'axe de la prise de recul ou de la distanciation critique, il doit pouvoir avancer :
  - *« je sais décrire, expliquer et analyser comment et pourquoi je m'y prends de telle façon dans telle situation »*
  - *« je connais mes ressources et je sais les mobiliser dans telle situation ».*

Et, sur l'ensemble de ces déclarations, pouvoir affirmer : *« et je suis capable de le prouver ».*

Ces diverses expressions avec les preuves qui doivent les fonder sont à rapprocher de ce qui est attendu des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE).